ABONNEMENT

 In an.
 25 fr.

 Six mois
 13

 Trois mois
 7

 Feste

 Un an.
 30 fr.

 Six mois
 16

Trois mois. 8

3n s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

EGHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des inscritions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonn

A L'AGENCE HAVAS

8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 JUILLET

DÉPART MANQUÉ

Des dépêches nous avaient annoncé samedi soir que les Chambres se séparaient. Ces correspondants s'étaient trop pressé.

On lit dans le Figaro:

« Nous avions eu l'espoir — trop tôt déçu, hélas! — de pouvoir annoncer aujourd'hui la retraite définitive du Parlement; nous avions cru qu'à la veille de la fête nationale, les représentants du pays ne seraient pas fâchés de faire à leurs électeurs une surprise agréable en mettant fin aux luttes politiques passiounées et violentes qui fatiguent l'opinion.

» Le départ souhaité n'a pas eu lieu et les députés reviendront lundi encore siéger au Palais-Bourbon. On pourra de nouveau expulser quelqu'un, M. Méline aura la douce joie de lire du haut de son fauteuil quelque nouvelle proposition destinée à faire un peu de bruit et à provoquer le vacarme quotidien!

» La séance de samedi, à la Chambre, a été marquée par l'expulsion de M. Le Hérissé:

» M. Le Hérissé a pu s'offrir une jolie petite expulsion sur laquelle quelques détails sont nécessaires.

» Le bouillant député d'Ille-et-Vilaine venait de lancer une phrase injurieuse pour le gouvernement, quand le président Méline se décida à sortir le règlement — et à proposer la censure avec l'exclusion temporaire.

» Mais M. Le Hérissé ne se laissa pas démonter pour si peu.

» — Je reste à la tribune, s'écria-t-il, et je ne me retirerai pas.

» M. Méline fut obligé de suspendre la séance et de faire évacuer les tribunes.

» En cinq minutes, le public avait disparu et les trois questeurs, MM Guillaumou, Royer et Martin Nadaud invitaient M. Le Hérissé à se retirer.

" — Je suis ici, déclara-t-il, par la volonté de mes électeurs, et je ne m'en irai que devant la force.

» En moins de temp; qu'il n'en fant pour le dire, le colonel commandant le Palais-Bourbon eutra dans la salle des séances à la tête de quelques hommes de troupe.

"Il monta aussitôt à la tribune, ce brave colonel, et c'est même la première fois que ça lui arrivait, et ayant mis la main sur l'épaule du député boulangiste, il le pria de ne pas insister et de quitter le palais législatif.

» Cette manifestation armée suffit du reste à décider M. Le Hérissé, qui fut reconduit jusqu'à la porte de l'Assemblée. »

LES PAPIERS DE M. RICHALD

Nous lisons dans la France nou-

Aussitôt la mort connue de M. Richaud, M. Constans fit télégraphier pour ordonner la mise sous scellés des papiers du défunt, comme papiers d'Etat. Des liasses furent faites, mais certaines pièces ont été préservées du séques—

tre, et elles se trouvent, non en copie, mais en original, entre des mains sûres.

Nous avons signalé la dépêche adressée par M. Richaud au ministre de la marine et publiée par l'Intransigeant.

« Cette dépêche, écrit le journal de M. Rochefort, M. Richaud l'a confirmée par un rapport où ses accusations contre le cynique concussionnaire dont il avait accepté la succession sont formulées avec encore plus de précision et d'énergie. Jamais fonctionnaire, jamais homme public n'a été l'objet d'un plus flétrissant réquisitoire.

» Aussi le gouvernement avait-il pris soin d'enfouir dans le plus ve rouillé, dans le plus cadenassé de ses tiroirs, ce rapport foudroyant qui, livré à la connaissance du pub'ic, devait couvrir d'infamie l'ex-gouverneur général de l'Indo-Chine. On croyait, sans doute, que ce document ne sortirait jamais de l'oubliette où il était caché; en quoi l'on se trompait, car en voici le texte, dont nous certifions l'absolue fidélité. »

Suit ensuite le rapport très long dont il vient d'être parlé. Nous en détachons les passages saillants.

La question des 36 bêtes

« ... Il était une autre question très délicate, monsieur le ministre, sur laquelle je devais appeler votre attention et me dégager de toute solidarité avec M. Constans: je veux parler de la question des jeux.

Ainsi que je vous l'ai écrit, « le rétablisse-» ment du jeu des Trente-Six-Bêtes au Cam-» bodge avait soulevé dans le public un vif » sentiment d'indignation ». Les banques, même étrangères, avaient refusé de consentir aucune avance aux fermiers, ne voulant pas se faire complices d'une cause de ruine pour le pays; car, il faut bien le dire, le jeu des Trente-Siv-Bêtes, par son mécanisme, équivant à « un véritable vol organisé ».

Les Cadeaux reçus par M. Constans

Les cadeaux reçus par M. Constans, à la suite de cette concession, ont produit à Saïgon un vif sentiment d'étonnement, j'ajouterai même: d'indignation. La coïncidence d'un de ces présents avec l'autorisation donnée à S. M. Norodom de rétablir le jeu des Trente-Six-Bêtes, a donné lieu à « des commentaires véri- tablement injurieux pour la réputation de » mon prédécesseur ».

Je ne vous cacherai pas, monsieur le ministre, que j'en ai été d'autant plus péniblement affecté, qu'il m'était impossible de les démentir, ni même de chercher à les justifier d'une manière quelconque. La brutalité de certains faits rend, du reste, leur justification impossible.

La celuture du rol Norodom

Or, il est avéré, à Saïgon, que S. M. Norodom, immédiatement après avoir obtenu de M. Constans le rétablissement du jeu des Trente-Six-Bêtes, détacha sa ceinture d'or, fermant par une plaque enrichie de diamants, et l'envoya à M. Constans. Ce présent, à cause de sa grande valeur, pouvait-il être rangé dans la catégorie des cadeaux d'usage, tels que bijoux, boîtes d'or ou d'argent, etc., que S. M. cambodgienn

avait, du reste, généreusement distribués à ses hôtes, pendant son séjour à Saïgon?...

Je n'ai pas à m'occuper de la question de personne, et je la laisse entièrement de côté; mais ne penserez-vous pas comme moi, monsieur le ministre, que dans un pays où, parmi la population asiatique, la vénalité est à l'ordre du jour, où de malheureux agents sont constamment exposés à cette dangereuse tentation de recevoir des cadeaux, cet exemple, venu d'en haut, « présentait un caractère tout parti» culier de démoralisation »? — Je n'insiste pas davantage.

Constans protecteur des tripots

Je vous adresse par ce courrier un rapport spécial sur les cercles chinois, dont M. Constans a autorisé provisoirement l'ouverture, « et qui ne sont », à mon avis, « que de véritables tripots ».

Ce qui me fait hésiter surtout à ratifier cette mesure, c'est que « je sais qu'entre ces Chi-» nois et mon prédécesseur il y a eu des in-» termédiaires véreux auxquels de l'argent a » été distribué. » Ce fait a pu être ignoré de M. Constans, mais j'en ai la certitude.

Les fermiers d'opium

Or, les commissaires chargés de surveiller les fermiers ont été choisis par M. Constans, et sont complètement étrangers au service des contributions. M. Berger m'écrit qu'ils ne peuvent rendre aucun service. J'ai dû envoyer d'autres agents pour assurer le service à leur place.

L'entourage de M. Constans

Je ne vous parle pas de la foule d'individus plus ou moins tarés, qui tous les jours, depuis mon arrivée, vient m'assiéger et me dire : « M. Constans m'a promis tel marché, tel monopole, telle place, etc. »; mais voici les simples mots qu'il m'a laissés pour les deux affaires en question, celle des Magasins généraux et des Magasins centraux :

Tripotages et prévarication

Pour les Magasins centraux d'Haïphong, le contrat peut se résumer ainsi :

« Pendant vingt aus, nous devrons payer » 480,000 francs de loyer pour des magasins » ayant coûté à peine 400,000 francs. » Ces magasins nous appartiendront après vingt ans. Et, de plus, « les frais de manutention inté- » rieure sont tarifés au double des prix cou- » rants. » Ce marché a été cassé par l'administration de la guerre. Devons-nous l'accepter ou devons-nous nous laisser attaquer, quitte à payer des dommages-intérêts et à racheter ces magasins?

L'ordre règue au Tonkin:::

Au point de vue politique, je résume ma pensée en vous disant: « que nous ne jouis-» sons en ce moment au Tonkin et en Annam » que d'une paix apparente et d'une sécurité » factice. »

CONCLUSION

Enfin, monsieur le ministre, j'ai dû, quoi qu'il m'en ait beaucoup coûté, vous entretenir dans ce rapport de certaines affaires de jeux, de cercles, de cadeaux, d'argent, qui ont produit ici une impression démoralisatrice...

J'ai vingt-six ans de services. J'ai toujours consacré à mon pays tout ce que j'avais d'intelligence, d'activité et de dévouement, et le seul guide de mes actions a été le souci constant de mon honneur, seul patrimoine que nous autres, officiers et fonctionnaires, acquérons au service et que nous tenons à garder intact.

Je n'ai donc pas voulu laisser croire un seul instant que je me ferais, de près ou de loin, le complice de certains actes. — Si je cois me créer des haines implacables et si mon avenir doit s'en ressentir, j'aurai du moins la consolation d'être resté fidèle aux principes avec lesquels j'ai toujours vécu, et d'avoir fait mon devoir.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

nettness tonesid as Inementary RICHAUD.

« L'HONNEUR DE LA RÉPUBLIQUE »

M. Portalis, du XIX° Siècle, journal républicain, se demande s'il est convenable, à la veille de l'ouverture des débats du procès Boulanger devant la Haute Cour, s'il est habile, à l'approche des élections, de conserver au ministère de la justice un homme dont on peut dire qu'il ne sait pas défendre son honneur.

« M. Thévenet a d'abord commis l'imprudence de lire à la tribune les lettres de Jacques Meyer. L'odieuse tentative faite auprès de cet escroc pour qu'il fabriquât un dossier contre le garde des sceaux n'autorisait pas ce garde des sceaux à invoquer son témoignage.

» Mais la faute impardonnable de M. Thévenet a été de nier qu'il avait connu Jacques Meyer, alors que ses rapports avec lui étaient de notoriété publique, et de s'exposer ainsi à être flétri par M. Arthur Meyer après l'avoir fait flétrir par la Chambre.

» Cette attitude est d'autant plus singulière et prête d'autant plus aux hypothèses, qu'il peut arriver à tout le monde d'être mis en rapport avec un coquin, et que pareille aventure était arrivée déjà précisément à M. Thévenet. Avant Jacques Meyer, n'avait-il pas, comme tant d'autres, et plus que tant d'autres, beaucoup connu Lepelletier? Or, si Jacques Meyer pouvait, avant son krach, passer pour un homme honorable, avec Lepelletier, qui avait déjà subi une première condamnation pour escroquerie et qui devait bientôt en subir une seconde, le doute n'était pas permis.

» Pourquoi donc M. Thévenet a-t-il nié ses rapports avec Jacques Meyer?

» Le public est déjà en droit de s'étonner que le porteseuille de la justice ait pu être confié à un homme qui était en relations suivies avec des escrocs; mais son étonnement ne tarderait pas à se changer en indignation, s'il lui était prouvé que ces relations avaient un tel caractère qu'elles ne puissent pas être avouées.

— Qu'on y prenne garde! Ce n'est pas seulement de l'honneur de M. Thévenet, c'est de l'honneur du gouvernement de la République qu'il s'agit. — A.-Edouard Portalis. »

po(r allender) althonic thou the live

18 in robbing of 131 - Esteven Lingui - military at

INFORMATIONS

HÉCATOMBE DE FONCTIONNAIRES

Les journaux officieux annoncent que, des la semaine prochaine, le gouvernement, étant débarrassé des interpellateurs, agira d'une façon active contre un certain nombre de hauts fonctionnaires traîtres au gouvernement.

Le colonel Vincent est d'avance signalé, par ces journaux bien informés, comme devant être l'objet d'une mesure disciplinaire radicale

Nos ministres jugés par un journal suisse

Le Journal de Genève, dont les sympathies sont pour le parti opportuniste et qui a des attaches avec beaucoup de membres de l'Union des Gauches, publie les lignes suivantes au sujet de la trinité Constans, Rouvier et Thévenet:

« La situation équivoque et suspecte de ces trois ministres déconsidère, dit-on, la République; la boue dont on les couvre impunément va rejaillir sur les candidats républicains, qui ne penvent aller aux élections avec une aussi compromettante solidarité. Les murs sont couverts d'images dans lesquelles ces trois hauts personnages jouent des rôles honteux. On a représenté M. Constans préparant pour M. Richaud, dont on voit le cercueil dans le fond, le célèbre poison des Borgia; ailleurs on ne voit que pots-de-vin, concussions et vols. Les mots: A bas les voleurs! sont écrits partout, jusque dans les bureaux des postes et des télégraphes.

» Le bon public de province et surtout des campagnes ne comprendra jamais que des membres du gouvernement se laissent insulter publiquement. Il ne trouvera jamais à cette to-lérance que l'une de ces deux raisons : ou les accusations sont vraies et les ministres ont peur qu'on ne les prouve, ou ils ne se sentent pas assez forts pour poursuivre les coupables Dans les deux cas, ils sont déconsidérés...»

LE CAUCHEMAR DE JULES FERRY

Pendant son séjour à Vichy, M. Jules Ferry ne pouvait mettre son formidable nez à la fenêtre de la chambre de son hôtel sans entendre aussitôt les *Pioupious d'Auvergne* et *En reve*nant de la Revue que quelques loustics faisaient jouer par deux petits musiciens ambulants.

Ces deux enfants étaient là, guettant le groin du Tonkinois, et dès qu'ils l'apercevaient le crin crin marchait. Ces petits malheureux recevaient de gros sous.

Mais un jour, le maître de l'hôtel menaça de les faire *empoigner* s'ils jouaient encore ces airs boulangistes.

Le lendemain, les petits violoneux raclèrent la *Traviata* au moment où Madame Ferry sortait de l'hôtel. Elle leur donna cinquante centimes moyennant la promesse de n'avoir plus à entendre les *Pioupious d'Auvergne* et la

R'vue.

Ferry, se croyant débarrassé de ce cauchemar, alla un beau matin déjeuner dans la cour d'un restaurant. Les deux musiciens se trouvaient là aussi.

A peine notre buveur de sang eut-il mange son hors-d'œuvre, que les *Pioupious* furent joués avec frénésie, et les dîneurs firent chorus.

Ferry quitta la salle, régla son compte et partit pendant qu'on entonnait la chanson de V'là le sire de fiche ton camp.

On s'est bien amusé de cette histoire à Vichy.

UN MESSAGE CONFIDENTIEL DU CZAR

Cologne, 42 juillet.

La Gazette de Cologne apprend de Paris, d'une source absolument sûre, qu'il y a une dizaine de jours, le général Vannowski a reçu, à Vichy, un message du Czar d'une importance telle, dit la feuille rhénane, qu'on ne l'avait pas confié à la poste et qu'il a été apporté au général par un de ses parents, officier dans un régiment de la garde russe.

CHRONIQUE LOCALE

RÉUNIONS ÉLECTORALES

ET DE L'OUEST

Il y a eu samedi deux réunions électorales préparatoires à l'élection pour le Conseil géneral, canton Sud de Saumur, l'une à la Mairie, l'autre à l'hôtel d'Aujou.

A l'hôtel d'Anjou, une centaine d'électeurs de la ville et des communes du canton Sud se sont réunis.

M. L. Richard a pris la parole et proposé à l'assemblée la candidature de M. le docteur Besnard. Dans une chaude allocution, l'éloquent orateur, dont le dévouement aux véritables intérêts du pays est servi par un talent d'exposition d'une netteté remarquable, a exposé les titres de M. le docteur Besnard à la confiance de ses concitoyens et le caractère particulier de sa candidature.

Ses titres, ce sont les services rendus jusque dans les plus obscurs recoins du pays, c'est une longue carrière si honorablement parcourue, c'est la dignité et la valeur professionnelles forçant immédiatement l'estime de tous ceux qui viennent à lui, et que ses confrères ont consacrées en le nommant vice-président de l'association médicale de Maine-et-Loire. Aussi la voie populaire le désignait-elle depuis long-

temps à cette candidature, et M. le docteur Besnard n'a cédé, pour ainsi dire malgré lui, qu'à la pression de l'opinion.

C'est donc une candidature d'affaires; le docteur Besnard n'est point un homme politi-

La politique, du reste, chacun en est las. Elle a trouvé moyen de rassasier tout le monde, sans nourrir personne, à quelques exceptions fort peu honorables d'ailleurs. Elle a remplacé la prospérité et la paix par l'appauvrissement. l'agitation stérile, les divisions et les haines.

Enfin, et c'est une leçon, si d'une part la politique ne paraît pas avoir admirablement servi le conseiller sortant du canton Sud, l'honorable M. Bury, il est d'autre part évident que le même canton Sud n'en a pas du tout profité.

Il y a dans ce canton des intérêts considérables absolument en détresse.

Voyez d'abord cet abominable tramway qui accapare, rend même dangereuses et pleines d'accidents quotidiens les rues de la ville. Cette route, si belle naguère, de Saumur à Fontevrault, qu'est-elle devenue? Qui a vu la sollicitude administrative s'occuper de cet obstacle inutile, prendre souci du but naturel de la voirie et de la sécurité publique? Comment une chose aussi grave s'éternise-t-elle sans solution?

Et les chemins? Il y a des sommes énormes attribuées à la voirie par le Conseil général de Maine-et-Loire: pas une obole n'est tombée sur ce malheureux canton Sud. Il n'avait qu'une route, on l'a couverte de rails, le co-teau n'a pas de chemins pratiquables, même pour les besoins de la culture, à plus forte raison pour établir avec la vallée, par le pont en projet à Montsoreau, de sérieuses et profitables communications!

Dans de telles conditions il n'y a pas lieu d'être surpris que le canton Sud, représenté par M. le docteur Bury, cherche, comme un malade fatigué, à changer de médecin, et s'adresse à M. le docteur Besnard. Et on peut avoir confiance dans les résultats d'un traitement nouveau.

« En résumé, conclurons-nous avec M. Richard, voici un homme qui depuis trente ans sème dans ce pays la science et le dévouement. Que le pays lui apporte en retour une ample moisson de sympathie et de reconnaissance à l'occasion de sa candidature au Conseil général, ce n'est que justice. »

Tout le monde a applaudi et acclamé chaleureusement la candidature du sympathique docteur Besnard

A la réunion tenne à la Mairie, sur l'appel de M. Bury, conseiller sortant, il n'y a pas eu une égale entente. Le bruit avait couru qu'en présence de la candidature de M. le docteur Besnard, M. Peton n'accepterait pas d'être mis

sur les rangs. Alors il y a eu partage: les uns ont voté pour M. Peton; d'autres, en assez grand nombre, ont acclamé M. Cristal, de Parnay.

M. Cristal ne paraissant pas un assez sérieux candidat, après la séance, une députation se serait rendue chez M. Peton pour lui forcer la main. Cette entrevue est restée intime. On dit que le docteur Peton s'est laissé faire violence — et qu'il a accepté. D'autres soutiennent qu'en effet il a adhéré, mais que dans la soirée, assez tard, il s'est réavisé et a de nouveau retiré sa candidature.

Ce soir, très probablement, on sera fixé d'une façon définitive sur la décision du docteur Peton.

Par décret du 11 juillet, sur la proposition du ministre de la guerre notre compatriote, M. Macel d'Espinay, lieutenant-colonel d'artillerie à l'état-major particulier, directeur de l'artillerie à Cherbourg, est promu au grade de colonel et maintenu dans son emploi actuel.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Par décret du 11 juillet, ont été promus : ...

Au grade de chef d'escadrons

M. Carbonnel de Canisy, capitaine instructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie; affecté au 4° chasseurs pour y occuper l'emploi de major.

M. Peyrusset, capitaine de cavalerie hors cadre, breveté, sous-directeur des études et professeur adjoint d'art militaire et de topographie à l'Ecole d'application de cavalerie; affecté au 20° dragons pour y occuper l'emploi de major.

Au grade de capitaine

M. Bréchoux, lieutenant faisant fonctions de trésorier de l'Ecole d'application de cavalerie; maintenu à l'Ecole d'application de cavalerie pour y occuper l'emploi de trèsorier.

wills moneyition designed a fairs on pen d

M. de Sesmaisons, chef d'escadrons, écuyer en chef à l'Ecole supérieure de guerre, a été promu an grade de lieutenant-colonel; affecté au 20° dragons.

LE 14 JUILLET A SAUMUR

Le 14 juillet est passé, et il y a comme un pressentiment que c'est le dernier. On est tellement écœuré de tout ce qui se fait dans les hautes régions gouvernementales, de tout ce qui se dit sur le compte des Rouvier, Thévenet, Constans, des scandales dont la Chambre donne le triste spectacle, qu'il semble impossible que ce régime dure longtemps encore.

Le dégoût s'empare des masses qui n'a plus aucun attachement pour la R. F. — A-t-on pu entendre hier un seul vivat en son honneur? Nullement. Beaucoup ont été à la revue, mais la foule eût été plus considérable à cette sête

59 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE XVII.— (Suite)

La prunelle bleue continuait de briller faiblement; la main cherchait les frisons d'or sur le front pour leur donner de la grâce, et la folle reprit d'une voix très lente, très faible, à peine distincte:

— Mettez aussi des perles dans mes cheveux. Je veux être belle au paradis. On dit que les chérubins...

Personne ne sut jamais ce que Charmette, à cette dernière seconde de vie, voulut exprimer au sujet des chérubins. Sa tête venait de se renverser en arrière, puis son visage pâle devint plus blanc encore, et ses traits s'immobilisèrent. Elle entrait dans la nuit profonde et s'endormait du sommeil sans rêves.

— Elle perd connaissance, s'écria David dont le regard marqua l'angoisse.

— Elle est morte, répondit Gabrielle tout éperdue. Quoi! si vite!... Et le prêtre n'est pas encore arrivé!

Et, tombant à genoux, la jeune tille, assistée d'Hermine, qui répondait en pleurant, récita les dernières prières.

Le désir suprême et dernier de Charmette avait été ponctuellement suivi. Vêtue de sa robe de satin lamée d'argent, elle reposait étendue sur son lit drapé de velours sombre. La mort donnait à son visage un caractère de grandeur sereine qu'il n'avait jamais eu pendant sa vie. Elle semblait sourire, sous la clarté des cierges allumés.

David l'avait veillée. Avec un pli amer se dessinant au coin de ses lèvres, il regardait cette femme morte en pleine jeunesse. Elle avait été fanchée comme l'herbe des champs, fauchée comme la fleur dont les couleurs vives éclatent au milieu des prairies.

Brillante mais rapide existence. Elle avait ébloui, et le cercueil l'attendait!

Douloureux souvenirs du passé, comme ils semblaient lointains déjà. Un soupir gonfla la poitrine de Broze, ses sourcils se contractèrent, et il resta là, immobile, plongé dans ses pensées. Il repassait dans son cœnr les phases si pénibles qu'il venait de traverser, et méditait sur le néant de la vie. Gabrielle demeurait agenouillée au chevet de la morte.

Sa prière achevée, elle se leva et vint vers David. Elle hésitait à parler : une légère rougeur colorait son visage ; puis, enfin, serrant la main du pauvre artiste, comme pour lui demander l'indulgence pour ce qu'elle allait dire, pour le mal qu'elle allait peut-être faire à ce cœur froissé, brisé :

— Lui avez-vons pardonné, murmura-t-elle de sa voix pénétrante?

David remua négativement la tête. Elle le regarda longuement avec tristesse.

- Est-ce possible? reprit-elle, devant la mort serez-vous sans clémence?

La figure si mobile de Broze ne se détendit pas; elle conservait toujours son expression farouche, et d'une voix presque inintelligible, il répondit:

— Un cœur fermé ne peut se rouvrir. Ah! croyez-moi, Gabrielle, pour que le pardon soit impossible envers un être tant aimé autrefois, il faut que la blessure ait été bien prosonde.

Et devant le regard suppliant de la jeune fille:

— Non, non, je vous en conjure, continuat-il en s'animant, ne m'implorez pas. Celle qui est là, étendue et muette, m'a fait trop souffrir... Je ne puis pardonner.

— Même devant la mort? répéta lentement M^{ne} Liéber.

Cette fois, David baissa la tête, et des larmes, de vraies larmes, très abondantes, vinrent sous ses paupières.

Alors, de la main, lui indiquant la morte, Gabrielle reprit avec une émotion vive:

— Parmi toutes les prières qui s'élèvent d'ici-bas, s'il en est une qui soit écoutée làhaut, c'est le pardon. Avez-vous oublié ces mots, dictés par Dieu lui-mème: « Mon père, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons. »

David demeurait silencieux. L'œil fixé et voilé, la lèvre frémissante, il revoyait toutes les dernières années de sa vie : la première apparition de Charmette dans son fier costume d'amazone, et l'alezan docile, gracieux, ohéissant à l'attouchement de la cravache, posant les pieds en cadence, courbant le cou, agitant sa tête fine. Plus tard, c'était Charmette sous les pins des Vosges avec son béret rouge, cranement posé sur ses cheveux d'or, et portant à ses lèvres la coupe de champagne... Charmette encore à la soirée des fiançailles avec le pa-

militaire si elle n'était de commande pour l'anniversaire de l'assassinat des gardes de la Bastille.

Comme décors de la cité, c'est toujours au même numéro. On peut, d'avance, désigner les rares maisons qui sont pavoisées en cette circonstance, en dehors, bien entendu, des fonctionnaires et employés, des bureaux de tabac, cafés, restaurants, auberges, qui y sont tenus.

La Société de gymnastique ne figurait pas au programme, mais elle a tenu à se montrer en public et a étendu son tapis de sable place Saint-Pierre. Pourquoi cet emplacement? Les prochains exercices seront-ils place de Nantilly ou de Saint-Nicolas? M. le maire et M. le souspréfet, pour applaudir les gymnastes, occupaient le balcon de M. Bonneau.

Pour les régates, le quai Saint-Nicolas, le pont et le quai de l'Hôtel-de-Ville étaient envahis par une foule compacte qui suivait avec intérêt les péripéties de ces joutes où les lutteurs ont déployé autant d'adresse que de vigueur musculaire. Voici le résultat des cour-

Yoles-Gigs, à 4 avirons de pointe (juniors). Distance: 2,500 mètres. - 1er prix, 140 fr. et un objet d'art offert par le Cercle républicain; 2º prix, 50 fr. et une médaille de vermeil; 3º prix, un panier de champagne.

La Société nautique du Loiret ayant un équipier malade a déclaré forfait.

Trois partants: 1er, Serpolette, 11' 24", S. N. S.; 2°, Saumuroise, 14' 30", S. N. S.

Fan-Fan, de la Société nautique de Tours, quitte la course après 200 mètres de parcours, la coulisse du trois étant cassée.

Yoles-Gigs, à 2 avirons de pointe (seniors). Distance: 2,500 metres. — 1er prix, 80 francs et une médaille de vermeil; 2° prix, 40 francs et deux gravures de De Neuville, offertes par M. Odouard au nom des Marcheurs de l'Anjou; 3º prix, un panier de champagne.

Deux partants : 1er, Omnibus, 43' 45", R.-C. T.; 2°, Pour-Rire, 16' 05", S. N. T.

Skiffs et As (juniors). Distance: 2,000 métres. - 1er prix, un objet d'art offert par M. X., membre de la Société nautique; 2º prix, 20 fr. et une médaille de vermeil; 3° prix, une médaille d'argent.

Trois partants: 1er, Vasistas, 8'20", S. N. S.; 2. Myosotis, 8'35", S. N. S.; 3°, As-de-Pique, 8'37", S. N. S.

Course très intéressante, très belle arrivée par Myosotis et As-de-Pique qui font un bord à bord. As-de-Pique est battue d'une demi longueur.

Yoles-Gigs, à 2 avirons de pointe (juniors). Distance: 2,000 mètres. — 1er prix, 60 fr. et une médaille de vermeil offerte par la Société de sauvetage; 2º prix, 30 fr. et une médaille d'argent; 3° prix, une panier de champagne. Quatre partants: 1er, Fan-Fan, 8' 40". S.

N. T.; 2e, Quasimodo, 8' 55", S. N. S.; 3e, Pygmée, 9' 25", S. N. T.

Périssoires. Distance: 800 mêtres. — 1er prix, 45 fr.; 2e prix, 40 fr.; 3e prix, 5 fr.

Quatre partants: 1er, Fatma, R.-C. T.; 2e, Proserpine, Saumur; 3°, La Sirène, Saumur.

Yoles-Gigs, à 4 avirons de pointe (seniors). Distance: 2,300 mètres. — 1er prix, 470 fr. et une médaille de vermeil offerte par M. le Sous-Préfet de Saumur; 2e prix, 75 fr. et une médaille d'argent; 3° prix, un panier de champaghe.

Quatre partants: 1et, Omnibus, 11' 10"; 2°, Serpolette, 11' 23"; 3°, Fanfan, 12' 20".

Le prix dans l'opinion publique était acquis à l'équipe du Rowing-Club de Tours, mais pour les autres elle constituait un véritable match.

Les équipes Fan-Fan et Provisoire n'ayant pu se mesurer à la première course avec Serpolette, de Saumur, ont été régulièrement battues à cette dernière par notre équipe, malgré la fatigue éprouvée dans les trois courses précédentes.

M. et M'me de Wogan, avec leurs légères embarcations en papier, ont été l'une des attractions de cette réunion. La Société nautique de Saumur leur a fait les honneurs de la fête. Mme de Wogan a reçu un magnifique bouquet et a gracieusement remercié les donateurs. Elle a aussi assisté à la distribution des prix et a reçu, avec les compliments de M. le Sous-Préfet, une médaille commémorative.

M. et M^{me} Tanneguy de Wogan ont navigué à diverses reprises vis-à-vis du public des ré-

Les courses nautiques n'étaient pas terminées qu'une pluie abondante, de plus d'une heure de durée, a dissipé les spectateurs et compromis le reste de la journée. Ca été un sauve qui peut général. Ponts et quais ont été promptement déserts.

Le feu d'artifice a eu le plus à souffrir de ce contre-temps. Les pièces étaient montées et nullement protégées contre une pareille averse. La principale représentait une Bastille monumentale. Celle-ci n'a pas été prise par le feu et est encore debout. En quelle circonstance la municipalité la fera-t-elle tirer? On critique aujourd'hui l'emplacement du feu d'artifice. Les arbres nouvellement plantés ne pourront se bien trouver de la pluie d'étincelles qui tombera sur de jeunes pousses et des rameaux nouveaux.

Les membres de la Musique municipale ont le plus payé de leur personne en cette journée. Ils se sont fait entendre en diverses circonstances. Leur dévouement non moins que leur savoir est digne d'éloges.

Hier, vers 6 heures 1/2 du soir, un ballon monté est passé au-dessus de Saumur. Le vent lui faisait suivre la ligne des coteaux et le poussait vers Chinon.

Cet aérostat avait été lancé quelques instants auparavant, place du Champ-de-Mars, à Angers, pendant un orage accompagné de pluie abondante. \$15/0 J-7

Montreuil-Bellay. - Une médaille de bronze vient d'être décernée, par arrêté ministériel, à M. Goron (Louis-Marie), facteur rural à Montreuil-Bellay; 30 ans 4/2 de services administratifs, 2 ans 1/2 de services militaires.

« LE CŒUR ET L'HONNEUR »

L'accueil le plus flatteur a salué l'apparition du nouveau roman: Le Cœur et l'Honneur. -Ce résultat prévu est de nature à encourager les écrivains honnètes et montre bien qu'il y a encore de nobles âmes parmi les lecteurs de notre époque troublée. Au surplus, l'œuvre récente de Léon Leconte pourrait vraiment s'intituler Le Roman des Braves gens ! Tous les personnages y sont sympathiques, depuis la belle figure de M. Saint-Hélier jusqu'au type si jovial du major Macdowal, depuis le digne garde-chasse Sabas Callois jusqu'à Tim Snare, le domestique avisé. Tout cela se meut dans un cadre un peu romanesque, aux scènes attrayantes, doucement poétisées par les amours de Paul Aubierge, l'homme aux dévouements héroïques, et de Polly, cette gracieuse et mutine création inoubliable. - En somme, ce roman, aussi empoignant que sans prétention, justifie bien le succès dont il est l'objet et qui ne fera que croître encore, nous en avons la conviction.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la publication du nouveau roman de M. Léon Leconte commencera cette semaine dans l'Echo Saumurois.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 44 juillet 4889. Une baisse considérable sur quelques fonds étrangers est venue jeter le trouble sur notre marché au moment où il commençait à se remettre des secousses successives qui l'ont si fortement ébranlé depuis deux mois. Le 3 0/0 finit à 83.30 après avoir touché 83.10. Le 4 1/2 0/0 reste en dehors de la lutte à 104.57.

L'intervention du comptant se fait sentir d'une façon continue sur le Crédit Foncier et son groupe. L'action est demandée à 1,250. Les obligations foncières et communales 1879, 1880 et 1885 devraient être à des cours plus élevés; elles ne valent que 40 fr., en moyenne, de plus que les obligations des chemins de fer, c'est-à-dire que la chance des lots est presque gratuite pour les acheteurs.

La Société Générale reste à 452.50. Les béuéfices du mois de juin, tous frais généraux déduits, se chiffrent par une somme de 318.269 fr., ce qui porte à 1,908,269 fr. le montant total du compte de profits et pertes pour le premier semestre de 1889.

La Banque d'Escompte est calme à 500 sans autre raison que la stagnation des affaires et la

lourdeur générale. On oublie trop que la Banque d'Escompte a obtenu, dans les premiers mois de l'exercice, de brillants résultats anxquels viendront s'ajouter les bénéfices à recueillir des affaires en préparation

Les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas se négocient à 742.50. Cette société sera une des premières à profiter de la reprise qui ne saurait se faire longtemps attendre.

Les Dépôts et Comptes courants sont d'une inébranlable fermeté à 393.

Le Crédit Lyonnais finit à 663.75. L'action de Panama est à 55. Le Sénat a adopté le projet de loi concernant la compa-gnie de Panama avec une légère modification qui a été acceptée par la Chambre.

La Tour Eissel est à 792.50, ex-répartition

de 100 fr.

Les obligations des Immeubles de France ont eu leur tirage le 10 juillet et restent demandées à 373.75. A ce cours, la prime de remboursement est de 625. C'est un véritable lot, un lot modeste si l'on veut, mais il a l'avantage d'advenir tôt ou tard à chacun des

Les actions de la Foncière-Vie sont très fermes à 130. Les résultats de l'exercice en cours promettent d'être plus satisfaisants encore que ceux de l'an dernier.

Les obligations 5 0/9 des chemins de fer de la province de Santa-Fé sont recherchées à 400 fr. Ces titres, reposant sur des garanties très sérieuses, donnent un revenu net d'impôt de 6 0/0; on conçoit la faveur dont ils sont

L'obligation des Chemins Economiques se

tient ferme à 376.

EPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS. Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrès 4.50 le litre. Montpellier, 47 — 4.75 le litre. Armagnac, 50 — . . . 2 » le litre. Verre compris.

AVIS

M. AVENIER, fabricant d'Engrais (non diplômé), à Saumur, informe MM. les Propriétaires, qu'à partir du 15 juillet, il fera faire les vidanges à raison de CINQ FRANCS le mètre cube pour toute fosse

cubant plus de quatre mètres. Ce prix est inférieur de UN FRANC à celui

de l'adjudicataire de la ville. S'adresser au bureau de police et demander

que les fosses soient faites par M. AVENIER.

EXPOSITION UNIVERSELLE Bons de Séjour a Paris

Logement & nourriture Restaurants & bôtels de 1er ordre

1re classe: par jour, 20 fr. 2e classe: id. 14 fr.

Parmi les restaurants de 1r classe, se trouvent Brébant et restaurant Alsace-Lorraine au 1er étage de la Tour Eiffel.

Pour renseignements et Bons de séjour, s'adresser, 6, rue du Temple.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

pillon de diamant attaché au corsage... Charmette sous son voile et ses fleurs d'oranger et passant comme une reine au milieu de la fonle... Puis, tout changeait; tout devenait amertume pour se terminer au coup de foudre. de la scène des bijoux.

Et pourtant, avec lentour, comme guidé par le doux et implorant regard de M11e Liéber, le mari lachement abandonné s'approcha du lit, sa tête intelligente, à l'expression douloureuse, se pencha sur le front de marbre et ses lèvres s'y posèrent.

Il revint vers Gabrielle.

- Vous l'avez voulu, murmura-t-il. J'ai pardonné, mais je n'oublie pas.

Et Gabrielle, comme le bon ange qui intercède pour le coupable, répliqua:

Vous oublierez. Peu à peu, vous laisserez s'éteindre le souvenir du mal qu'elle vous a fait, car le pardon, c'est aussi l'oubli.

Des pas lourds gravissaient l'escalier en le faisant gémir. On montait le cercueil : quatre planches de chêne. Gabrielle se retira. Alors, devant Broze, resté seul, se passa le plus désolé des spectacles.

Le drap blanc s'abattit sur Charmette, touiours belle et parée; il cacha les perles dans

les cheveux; il cacha les broderies d'argent sur le satin de la robe; et, brutalement, sans aucune pitié pour ce corps frêle et délicat, la morte fut immobilisée au cercueil, les coudes serrés et les chevilles se touchant; puis le couvercle fut posé, et des vis, enfoncées sans bruit, emprisonnèrent à jamais dans sa bière la belle Charmette Van Ritten, si souvent admirée, si souvent applaudie.

Finie la vanité, finis tous les triomphes.

A l'heure suivante, le cortège se mit en route pas à pas, lentement, par les rues blanches de neige. Depuis la veille, les flocons tombaient sans relâche. Malgré cette température de glace, la foule suivait assez nombreuse, car Broze était très aimé dans le monde artistique et les artistes sont solidaires et bons camarades. On les retrouve dans toutes les occasions de manifestations extérieures: aux banquets comme aux obsèques.

Après un temps de repos à l'église, où presque seule la famille Liéber avait trouvé une prière pour la pauvre âme en si grand péril, le défilé reprit sa marche.

On venait d'atteindre la rue de la Gaieté, dont le nom fait contraste avec les lugubres cortèges qui, chaque jour, la sillonnent; puis

la rue du Champ-d'Asile, qui conduit à la grille que jamais plus on ne franchit, à la grille qui, pour tons, s'ouvre quelque jour. La neige tourbillonnait, elle blanchissait les tombes, elle couvrait les couronnes de jais et d'immortelles, suspendues aux croix, elle drapait, de ses plis silencieux, les busies des hommes célèbres. Hégésippe Moreau, Dumont-d'Urville, et tant d'autres étaient poudrés à frimas, et une couche de ouate glacée capitonnait aussi la fosse ouverte.

La foule stationnait impatiente. Elle n'avait qu'une pensée: le froid qui régnait et la longueur de la cérémonie. Tout à coup un bruit sourd lui sit lever la tête: le cercueil venait d'atteindre le fond de la fosse. Broze, debout sur le bord de la tombe, regardait, très ému, le roman de sa jeunesse, à jamais enseveli. Le premier, avec une larme, il jeta l'ean bénite sur le bois de chêne mis à nu; puis, tour à tour, les amis indifférents l'imitèrent. Et, vite, vite, au galop des voitures drapées, tous regagnèrent le centre du vivant Paris.

Maintenant les fossoyeurs jetaient de lourdes pelletées de terre. Elles tombaient avec un bruit sourd. Peu à peu la fosse se comblait. Cette première partie du travail achevée, ils

nivelèrent le sol, le couvrirent de sable, plantèrent une petite croix de bois, y déposèrent les couronnes; et, remettant leur bêche sur l'épaule, en causant gaiement, ils se dirigèrent vers une crêmerie voisine.

Charmette, la belle Charmette dans sa robe de satin lamée d'argent, Charmette la beauté rayonnante dont l'unique souci avait été la parure et l'éclat; Charmette, avide de tous les triomphes, était abandonnée... Et seule maintenant, bien seule, immobile et sans défense, elle allait connaître et subir les insultes de la

(A suivre.)

LA JEUNE MERE

6 francs par an. - Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Étude de Me LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A VENDRE BELLE MAISON

Avec Dépendances Petit Parc, Jardin, Communs, Caves LE TOUT CLOS DE MURS Situé à Distré, sur la route. Clos de Vigne, contenant environ 44 ares;

Pièce de Terre joignant la maison, contenant près de 2 hec-

S'adresser à Me Lelièvre, notaire.

A VENDRE Maison de campagne

JARDINS plantés de vieux arbres fruitiers et d'agrément.

PARC de 2 hectares, entouré de murs, avec PIÈCE D'EAU.

COURS D'EAU, à côté du bourg de Parçay (Maine-et-Loire), (gares de Linières ou Vernantes), au lieu dit la Brahannière, provenant de la succession de M^{lle} Aimée RE-

L'acquéreur pourrait y annexer tout ou partie de deux fermes avec prés y attenant et terres bonnes à vignes.

S'adresser à M. CHICOTEAU, 18, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur, ou à Me Laizon, notaire à Gizeux.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

Grande Maison

Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. CHAUSSEPIED. S'adresser à M. GAGNEUX, à

(529)Presles.

Remise. Grenier & Magasin

A LOUER PRÉSENTEMENT Près la gare d'Orléans. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE CHI N COUCHANI

Beux ans, bien dressé. S'adresser à M. BRETON, au Tivoli, Saint-Lambert-des-Levées.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ETABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET DIRECTEUR 17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 40 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc.

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE Salle de chaleur sèche, Fumigations,

SALON DE REPOS Hydrothérapie très complète

VIN DE QUINQUINA Phosphaté à la Cora du Pérou

du D' VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{rs} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

Changement de Domicile

L'Étude de Mº POIRIER, huissier, est transférée rue du Puits-Tribouillet, 4. (580)

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, nº 19, en face la Caisse d'Epargne.

On DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques.

S'adresser rue du Marché-Noir,

ON DEMANDE un cocher sachant bien conduire un cheval et connaissant le service de valet de chambre.

ON DEMANDE une boune enisinière.

S'adresser au bureau du journal.

UN GARÇON de 15 à 16 ans, demande à soigner des chevaux ou à faire des courses. S'adresser au bureau du journal.

In Journal conservateur

Tri-hebdomadaire, de province, près Paris, demande un acquéreur sérieux.
— Ce journal a plus d'un demi-siècle d'existence.

S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales C. X.

MANUFACTURE DE

PIANOS & HARMONIUMS

Rue de Montreuil, 119, Paris

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS 12 Médailles d'or et autres

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. - Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos Erard et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, sera à Saumur lundi prochain.

CONTROL CONTRO MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL. fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à

des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées,
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

rix Modérés

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

GARES DE SAUMUR

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr.	Expr.	Omn.
Paris Chartres Château-du-Loir Noyant-Méon Linières-Bouton Vernantes Blou	6 x 10 13 11 20 11 29 11 43 11 54		Ados	7 55 9 34 12 30 "	10 5	6 35 7 40 7 49 8 ** 8 10	12 28 1 13 " "	10 16	11 25 1 23 4 50 5 54 6 4 6 13 6 23 6 31
SAUMUR (Orl (arrivée) (départ) Nantilly (arrivée) SAUMUR (Etat (arrivée)	12 1 12 2 12 3	5 3 1	55 (SE)	1 41 1 47 "	4. 2	8 29 8 34 8 41 8 51	1 48 1 54 "	2 22 2 28 » »	6 42 6 53 7
(départ) Nantilly (départ) Chacé-Varrains Brézé-Saint-Cyr Montreuil-Bellay Thouars		8 31 8 37 8 48 9 9	10 44	2 18	4 11 4 23 4 29 4 37 4 57	8 30 8 43 8 49 8 56 9 11 9 37	» , , , , , ,		8

Bordeaux Saintes	(ta	10				matin	80	ir	ma	tin :	so	ir	Expr. soir	so	ir
Niort Fhouars Montreuil-Bellay Brézé-Saint-Cyr Chacé-Varrains Nantilly (arrivée) S AUM UR (Etat) (arrivée)	9' 3 9 5 10 10 1	3	38 7 18 27 34	Mi		5 40 9 9 11 12 47 1 9	12223	35 37 50 57 2	5 5 5	20 39 5 15 55 18 26 31		41 49 55	10 32	3 6 8 10 11	43 29 46 15
(départ) Nantilly (départ) S A U M U R (Orl.) (arrivée) (départ) Vivy Blou Vernantes Linières-Bouton Noyant-Méon Château-du-Loir Chartres	all all	1	7 25 7 38 7 47 7 57 8 10 8 19 8 32 8 45 8 59	11 11 11 12 12 12 12 12 12 12	19 33 46	36 1 42 3 3 3	23 33333345	52 3 11 15 27 35 46 57 9	55 55 56 66 66 712	20 33 41 45 59 8 20 32 44 58 4		2000年 日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本日本	10 59 11 7 3 11 44 12 26 3 26 5 10	1 4	

BORDEAUX - SAUMUR - PARIS

	OZLOW			BOULET — C		-	
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn.	Mixte
Saumur Port-Boulet Chinon	7 52 8 40 9 4	9 37 12 12 12 50	4 31 6 50 7 14	Chinon Port-Boulet Saumur	7 41 8 10 9 4	4 34 4 56 7 6	9 5 9 45 10 32
and servi		SAUM	UR —	BOURGUEIL		- 61	06.1
STATIONS	Omn. matin	Omn.	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur Port-Boulet Bourgueil	7 52 8 44 8 54	1 10	5 10	Bourgueil Port-Boulet Saumur		11 50 12 1 4	3 30 3 40 4 4

STATIONS	Mixte matin	173 A R R P 24		re.		nn.		xte	STAT10
Poitiers Moncontour Loudun Montreuil (ar.) — (dép.) le Vaudelnay Baugé Doué Martigné Angers		7 4 9 2 9 2 9 4 9 5 9 5 10 1	1 3 9 4 0 4 0 5 7 7 5 9	48 46 24 25 46 30 16	234555557	10 19 26	10	30 41 52 1 24	Angers Martigné Doué Bangé le Vaudel Montreuil — (Loudun Monconto Poitiers

STATIONS	Omn.	Mixte	Marc.	Omn.	Omn	
	matin	matin	matin	matin	soir	
Angers Martigné Doué Bangé le Vaudelnay Montreuil (ar.) — (dép.) Loudun Moncontour Poitiers	4 40 6 1 6 24 6 30 6 37 6 46 7 36 8 24 8 55 10 33 matin	8 26 8 57 9 7 9 16 9 26	11 54 12 16 12 34	1 13 1 37 1 44 1 1 2 1 2 15 3 29	8 12 8 21 8 31 8 41 9 14 10 13	

THE STATES	14 (2)		9.	76012	23 21	19	10.59
NANTES - A							Sugar
	Direct mixte soir	mixte	matin	mixte matin	mixte soir	mixte soir	Expr.
Nantes	11 45 matin	matin	6 10 matin	8 40 matin	12. 7 soir	3 10 soir	7 35 soir
Angers	2 19	6 30 7 10	8 44 9 9	11 16 11 51	2 57	5 35 6 16	
La Ménitré Les Rosiers	2 52	7.19	9 17	11 59	3 52	6 25	治法国
Saint-Clément Saint-Martin	8 8	7 26 7 33	6 L	12 6 12 12	4 7	6 32	DING.
Saumur (arrivée)			9 33 9 37	12 23 12 27	4 20	6 52	10 24
Varennes (départ)	800	8 5	9 48	12 38	4 45	7 13	10 50
Port-Boulet Langeais	3 52 4 26		9 57	1 21	5 1 5 46	8 8	11 16
Tours (arrivée)			11 6	AND DESCRIPTION OF THE PARTY NAMED IN	6 35 2 35	4 1	5
Paris (arrivée)	matin	matin	soir	soir	matin		mati
PARIS - TO							
969 F F	Expr.	Omn. mixte	Omn.	Omn.	Expr.	Omn. mixte	Direc
STATIONS	sair	soir		matin		matin	soir
Paris -	8 45	9 40 matin		12 45 matin		9 10 soir	12. 2 soir
Tours	1 23	5	7 15	11 30	2 43	5 25	8 4
Langeais Port-Boulet	2 13		8 39 8 39 8 51	12 42		6 43	10
Varennes	135 1	6 32		12 53	11 3	6 54	10 1
Saumur (arrivée	2 57	6 45	9 4	1 4	4 4	1	120

Saumur (arrivée) — (départ) Saint-Martin Saint-Clément Les Rosiers La Ménitré Angers (arrivée) Nantes (arrivée)	7 6 9 26 1 25 7 25 7 32 7 21 9 41 1 38 4 25 7 39 3 28 7 32 9 52 1 48 4 32 7 48 3 57 8 21 10 41 2 30 4 57 8 32 5 5 8 21 10 41 2 30 4 57 8 32 6 39 12	10 49 11 13 11 53
Saumur 5 30 Vivy 5 43 Lorgué 5 55 Jumelles 6 7 Baugé 6 22 Clefs 6 39 La Flèche 6 52	SAUMUR — LA FLÈCHE Soir Soir 1 18 7 20 La Flèche 7 15 10 7 34 10 23 1 59 7 48 Baugé 7 52 10 54 2 27 8 1 Junelles 8 9 11 13 2 47 8 19 Longué 8 24 11 31 2 33 8 52 Saumur 8 50 12 5 1 5	soir 5 5 21 5 43 5 5 6 13 6 27 6 40